

Conseil exécutif de l'ACEP
Compte rendu de la réunion du 28 septembre 2011
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
16 h 30

Présences : C. Poirier (présidence), J-L. Bourdages, R. Brockington, C. Creran, S. Maguire, S. Mullen, A. Picotte, G. Phillips, G. Thibault-Gosselin L. Whitmore, A. Wong, M. Zinck, R. Zwicker, C. Danik, J. Ouellette, D. Martin.

Absence justifiée : S. Chatterton.

1. Points aux fins d'approbation

1 a) Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Il est proposé par R. Zwicker et appuyé par M. Zinck d'adopter l'ordre du jour. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 b) Compte rendu du huis clos du 29 juin 2011 (Huis clos)

1 c) Compte rendu du 29 juin 2011

Il est noté que le nom de l'agent immobilier manque dans le rapport du président.

Il y a consensus d'ajouter une ligne de suivi dans le compte rendu indiquant qui doit faire rapport au CEN sur les points exigeant un suivi.

Résolution : Il est proposé par S. Maguire et appuyé par M. Zinck d'adopter le compte rendu.

Pour = 11, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

1 d) Comité des Statuts et des Règlements

M. Zinck demande une clarification sur le processus de destitution que le CEN a demandé au Comité de préparer.

Le CEN précise qu'il veut un processus de destitution pour les membres des sous-comités et également un processus de destitution d'un membre du CEN pour absentéisme.

M. Zinck remercie le CEN pour la clarification.

2) Rapports

2 a) Rapport du président

Traditionnellement, l'été représentait une saison plus tranquille à l'ACEP. Cela ne semble plus le cas depuis quelques années et l'été 2011 a suivi la tendance. En effet, ce n'est pas parce que beaucoup de gens sont en vacances que le nombre de plaintes a diminué ou que les ministères ont attendu pour annoncer des abolitions de postes. Comme vous le verrez tout à l'heure, les ministères semblent faire un effort marqué pour placer les employés affectés. Cela reste encore la solution la plus économique.

Au début de juillet, nous avons rencontré nos membres affectés à TPSGC. La réunion a été une réussite. Merci à Claude Danik, Jean Ouellette et Yves Rochon ainsi qu'à ceux d'entre vous qui se sont déplacés pour l'occasion. Toujours à TPSGC, mais du côté du Bureau de la traduction, une consultation nationale a eu lieu le 8 juillet. Nous avons ainsi pu constater que la nouvelle PDG du Bureau ne connaît pas l'organisme qu'elle dirige et qu'elle est très proche du gouvernement au pouvoir.

Parlant du Bureau de la traduction, au début d'août, Jean a procédé à une nouvelle répartition de la charge de travail et c'est maintenant Walter Belyea qui est l'agent de relations de travail affecté à ce groupe.

Toujours en août, Jean et moi avons été appelés à rencontrer l'ancien président Bill Krause qui fait enquête sur les agissements d'un délégué syndical de l'Institut professionnel parce que celui-ci donnerait des services de représentation à l'une de nos membres. L'Institut et l'ACEP sont sur la même longueur d'ondes : ce n'est pas un comportement acceptable.

La Section locale de Statistiques Canada nous a invités, Claude Danik et moi, à une assemblée générale. Malgré le fait que la rencontre avait lieu l'été, la participation a été très bonne. Les gens ont eu la chance d'entendre Claude leur expliquer la structure de l'ACEP et le fonctionnement de la négociation. Je crois que la présentation a été très appréciée.

Pendant tout l'été, les séances de préparation se sont poursuivies aux trois tables de négociation. L'échange, et l'explication, des propositions a donc pu se faire et la négociation proprement dite a débuté à la table TR. Il ne reste qu'à faire de même à la table EC. À la table de la Bibliothèque du Parlement, les travaux vont débiter la semaine prochaine.

(Huis clos)

Nous avons rencontré en septembre nos membres à Citoyenneté et Immigration Canada. Grâce à la détermination d'Yves Rochon, l'agent responsable de ce

ministère, nous avons pu informer les participants à la rencontre sur le travail fait pour eux à l'ACEP et sur le fonctionnement d'une section locale. Une assemblée aura donc lieu en novembre pour constituer une section locale et un exécutif.

La semaine dernière, le Conseil national mixte se réunissait pour son colloque annuel à Moncton. Les 18 agents négociateurs en ont profité pour tenir un sommet et discuter des abolitions de postes et de services dans la fonction publique fédérale. Nous avons annoncé une initiative intitulée « Les services publics : Un partenariat avec les Canadiens » [Federal Public Services – A Partnership with Canadians] dont il sera question plus tard ce soir. La coalition des syndicats de professionnels s'est elle aussi réunie pour planifier ses activités à venir. Nous regroupons toujours l'ACEP, l'Institut et l'ACAF [ACFO], les 3 groupes fondateurs, mais l'Association professionnelle des agents du service extérieur, l'Association des juristes de Justice Canada et l'Association des pilotes fédéraux se sont jointes à nous. Nous vous parlerons tout à l'heure du projet conjoint.

Le colloque annuel Conseil national mixte est une occasion de discuter de sujets d'intérêt mais aussi de créer des liens avec tous nos partenaires. C'est aussi une bonne occasion de prendre le pouls de la situation dans la fonction publique. Je dois dire que l'atmosphère est plutôt à la morosité. Les ministères sont aussi embêtés que nous par toutes ces coupures qui sont annoncées et la conclusion qu'il faut en tirer, c'est que les syndicats doivent prendre les choses en main, non seulement pour défendre leurs membres mais aussi la population canadienne.

Nous avons eu la chance de rencontrer le remplaçant d'Hélène Laurendeau au Conseil du Trésor. Espérons que les apparences sont trompeuses.

2 b) Rapport du directeur exécutif des Politiques

Négociations collectives

- EC :
 - Le comité de négociation EC s'est réuni le 24 août pour examiner la justification préparée par le bureau national pour chaque proposition et afin de confirmer les priorités découlant du sondage auprès des membres.
 - L'équipe de négociation EC a rencontré l'équipe de l'employeur à la table le 1^{er} septembre pour présenter la justification des propositions déposées le 17 juin.
 - Les parties ont reporté la discussion de certains points, notamment l'indemnité de départ. Par conséquent, nous n'avons pas encore vu le texte que le Conseil du Trésor propose à cet égard, non plus que la justification.
 - Le cahier de l'employeur est sans surprises : il renferme surtout des propositions déposées lors de la ronde précédente.

- La justification du Conseil du Trésor devra être revue dans certains cas : des informations insuffisantes ont été fournies et l'équipe EC a des questions pour la prochaine réunion.
 - La justification de l'ACEP comporte un argumentaire, des données lorsque nécessaire et des documents à l'appui.
 - Après la rencontre à la table, l'équipe de négociation s'est réunie afin de fixer des limites provisoires aux réponses aux propositions du Conseil du Trésor, de même que des réponses pour la prochaine réunion. (Des limites, parce que nous devons savoir où nous allons et donner des signaux à l'employeur sans être explicites à la table; limites provisoires, parce que nous négocions de bonne foi et que l'équipe se donne de la marge pour s'adapter aux événements à la table.)
 - Le comité a approuvé l'affichage sur le site Web de l'ACEP des priorités découlant du sondage auprès des membres.
 - Nous ferons des mises à jour sur les négociations dans la semaine qui suit chaque bloc de rencontres à la table.
 - Des rencontres à la table sont prévues les 11, 12 et 13 octobre, les 22, 23 et 24 novembre et les 13, 14 et 15 décembre.
 - Des mises à jour sont donc prévues les semaines du 17 octobre, du 29 novembre et du 19 décembre.
- TR :
 - Le comité TR s'est réuni le 6 juillet pour examiner la justification des propositions de l'ACEP et confirmer les priorités des membres.
 - L'équipe de négociation TR a rencontré l'employeur à la table le 31 août pour expliquer les propositions.
 - Dans la deuxième partie de la journée, l'équipe TR s'est réunie pour examiner les propositions et la justification de l'employeur, et établir les limites aux réponses aux propositions du Conseil du Trésor et des réponses pour la prochaine rencontre.
 - L'équipe de négociation TR, tout comme l'équipe EC, a approuvé l'affichage des priorités de l'unité de négociation TR sur le site Web de l'ACEP.
 - L'équipe s'est réunie de nouveau le 20 septembre pour examiner et confirmer le registre de ses décisions dressé par le négociateur en chef et pour discuter des questions laissées en suspens à la réunion de l'équipe du 31 août.
 - Nous ferons le point sur les négociations dans la semaine qui suit chacun des blocs de rencontres à la table, soit les semaines du 3 octobre, du 7 novembre et du 23 décembre.
 - Neuf autres journées de rencontres sont prévues pour le reste de 2011 : 27, 28 et 29 septembre; 1^{er}, 2 et 3 novembre; 19, 20 et 21 décembre; le dernier rapport TR sera donc produit le 23 décembre.

- BdP :
 - Nous avons un échéancier différent à la table BdP, bien que la date d'expiration arrive entre les dates EC et TR. Nous suivons les meilleures pratiques antérieures avec l'employeur BdP : travail pendant les mois d'été et négociations en octobre et novembre.
 - Il faut moins de temps qu'avec le Conseil du Trésor.
 - L'employeur hésite moins à prendre des décisions à la table de négociation.
 - Ainsi, le comité s'est réuni les 5, 7, 12 et 14 juillet et le 18 août.
 - Le comité a examiné les informations et les données fournies par le bureau national; il a étudié les résultats du sondage auprès des membres BdP, préparé et examiné des propositions, etc.
 - L'équipe BdP a ensuite rencontré l'employeur le 30 août pour échanger des propositions.
 - Des rencontres à la table de négociation sont prévues les 4, 5 et 6 octobre, ainsi que les 18, 19 et 20 octobre.

Contestation en vertu de la Charte

- ...
- Vous avez approuvé en mai que l'ACEP écrive une lettre au Conseil du Trésor afin d'inviter l'employeur à discuter au sujet de la cause et au sujet de la possibilité de conclure un règlement à l'amiable.
- La lettre a été écrite; je vous en ai reparlé en juin et la lettre a été envoyée au CT le 6 juillet.
- Nous n'avons eu aucune réaction jusqu'à ce que notre conseiller juridique téléphone au CT le 30 août.
- La conseillère juridique du Conseil du Trésor a transmis la lettre à ses patrons pour demander des instructions.
- Nous attendons toujours.

DRE

- L'ACEP a été très occupée ces 12 dernières semaines à répondre aux diverses annonces budgétaires des ministères et organismes.
- La première annonce qui a touché un nombre important de membres de l'ACEP, vous vous en souviendrez, est venue de TPSGC où 103 membres EC ont été déclarés touchés par le réaménagement des effectifs.

- La situation à TPSGC a déclenché des initiatives organisationnelles à l'ACEP visant à régler maintenant et pour l'avenir la question du réaménagement des effectifs.
- L'ACEP a établi une zone dans son site Web consacrée aux informations sur la DRE, dont des questions et réponses, un graphique de cheminement, etc.
- Une structure interne de rapports a été mise sur pied : les ART fournissent les informations au DEP qui les collige et fait rapport au CEN, puis au Comité de mobilisation et par l'entremise du Comité de mobilisation aux sections locales mensuellement (aussi par le bureau du président).
- Le Comité de mobilisation servira de comité de coordination des informations venant des sections locales.
- Afin de protéger les membres touchés les plus vulnérables, ceux qui peuvent ne pas obtenir de garantie d'une offre d'emploi raisonnable à la fin de leur période d'employé touché, nous avons
 - établi un service d'échange de postes pour les membres de l'ACEP qui permet aux employés optants de recevoir les coordonnées des membres qui souhaitent profiter des options de la DRE afin de communiquer avec eux (soit, quitter la FP alors que les employés optants prennent leurs places et continuent de travailler dans la FP);
 - fait pression auprès de l'employeur au comité de la DRE pour que soit mis en place un système de coordination interministériel des échanges de postes;
 - fait pression sur le CT au comité de la DRE pour qu'il donne instruction aux ministères d'établir leur propre mécanisme d'échange de postes;
 - fait pression directement sur les ministères (lettre du président).
- L'ACEP a fait auprès des membres un appel de volontaires comme remplaçants.
- L'ACEP ne s'est pas opposée aux ministères qui ont décidé de demander l'exclusion de l'ordonnance de transition de trois ans (du statut de période déterminée à indéterminée).
- L'ACEP ne s'est pas opposée à la cessation prématurée des nominations pour une période déterminée à la condition que l'employeur donne l'avis approprié ou la somme d'argent correspondante (ceci est en fait une obligation de l'employeur stipulée au paragraphe 1.1.27 de la DRE).
- Les ART, habituellement accompagnés de dirigeants de sections locales, assistent aux réunions où ces questions sont abordées.
- L'ACEP a aussi organisé des réunions où les membres sont informés de leurs droits en vertu de la DRE.
- Et des agents du bureau national ont profité de l'occasion donnée par ces réunions pour parler de l'enjeu du réaménagement des effectifs.

- Et, évidemment, nous avons répondu individuellement aux demandes de renseignements individuelles des membres touchés.

Rencontres avec les membres de l'ACEP

- Je suis toujours disponible pour rencontrer les membres des sections locales; j'aime le contact; et je pense que les membres apprécient les informations que je peux donner. Donc, n'hésitez pas à m'inviter; si je suis libre, je viendrai.
- J'ai rencontré un grand groupe de membres à Statistique Canada le 17 août... Oui, j'ai bien dit le *17 août*, pendant les vacances d'été.
- L'exécutif de la section locale m'avait invité pour expliquer le processus de prise de décisions à l'ACEP et expliquer le processus de négociation collective.
- Le 13 septembre, j'ai rencontré un groupe de 53 membres à Citoyenneté et Immigration; au début, nous attendions 15 membres, puis plus de 30 ont confirmé leur présence et finalement 53 sont venus... bravo.
- La rencontre a été organisée par Yves Rochon, un des ART, qui tente d'intéresser les membres à mettre sur pied une section locale.
- Claude Poirier a été invité à parler des examens opérationnels, et moi, à parler des négociations collectives.
- Les membres ont semblé apprécier la rencontre; quatre membres se sont portés volontaires pour aider à établir une section locale.
- Ces quatre membres, plus un cinquième, ont convenu de rencontrer Yves le 20 septembre pour créer une section locale.
- Il semble que notre réunion ait suscité beaucoup d'intérêt parmi les gens présents, et le mot et l'intérêt se répandent.
- Semble-t-il que nous pourrions compter sur une nouvelle section locale dans un très proche avenir.

2 c) Rapport du directeur exécutif des Opérations

Affaires internes

Bruno Loranger a été embauché comme agent des relations de travail pour une durée déterminée à compter du 22 août et jusqu'au 6 janvier 2012. Sandra Patry est la candidate retenue pour le poste d'adjointe à l'agente des finances. Une commis d'administration (cotisations) pour une durée déterminée a été embauchée le 7 juin et a terminé son travail cette semaine. Brigitte Richard a été nommée adjointe à l'agente des communications et Chantal Lebel a réintégré

son poste d'attache de commis d'administration. Anita Bangiricenge a été nommée agente des relations de travail par intérim pour une période de trois mois. Finalement, nous travaillons à la dotation du poste d'agent des nouveaux médias et de diffusion.

Causes devant les tribunaux

Boshra et l'ACEP (Cour d'appel fédérale)

Nous poursuivons l'affaire de la note de frais suivant le rôle de la Cour.

Causes devant la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

C. Therrien c. ACEP

Comme M. Therrien a avisé la CRTFP verbalement qu'il retirait ses plaintes, mais qu'il ne l'a pas fait par écrit comme l'a demandé la CRTFP, le commissaire désigné de la CRTFP rendra une décision sur les plaintes d'après les représentations déposées par les parties.

K. Kumar c. ACEP

M. Kumar a retiré sa plainte contre l'ACEP.

C. Basic c. ACEP

Le commissaire désigné de la CRTFP rendra une décision sur la plainte en se fondant sur les représentations déposées par les parties.

S. Boshra c. ACEP

L'audience sur la plainte de DJR de M. Boshra contre l'ACEP a été provisoirement fixée au mois de mars 2012. La plainte de M. Boshra découle du refus de l'ACEP de le représenter en arbitrage dans son grief sur son renvoi en cours de stage. La CRTFP a rejeté en juillet son grief sur son renvoi en cours de stage.

Audiences

Il y a cinq audiences prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP pour la période de septembre 2011 à janvier 2012.

Ottawa 26 au 30 sept.
Nasrallah (licenciement non disciplinaire)

RHDCC

Ottawa	11 et 12 oct. Moschopoulos (discrimination (droits de la personne))	RHDCC
Ottawa	9 et 10 nov. Hewat et coll. (discrimination)	TPSGC
Ottawa	10 au 13 janv. Desfossés (discrimination (droits de la personne))	RHDCC
Ottawa	19 au 20 janv. Hujaleh (discrimination)	RHDCC

Veillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

http://pslrb-crtfp.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp

http://pslrb-crtfp.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp

Divers

Communications électroniques

Nous avons presque terminé notre travail avec InSite pour intégrer nos logiciels et systèmes existants en une plateforme unifiée et soutenable pour faciliter les communications, les messages, les sondages, les votes et la gestion des données sur les membres de façon électronique.

3) Suivis

a) Réseau des employés professionnels

Ce point est reporté à la réunion d'octobre.

b) Sous-comité des griefs (Huis clos)

c) Examen organisationnel (organigramme)

La version finale est déposée.

d) Rapport de la planification stratégique

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par R. Zwicker que soit formé un comité spécial pour examiner le rapport du 26 mai 2011 et la présentation PowerPoint afin de faire des recommandations au CEN à sa réunion du 20 novembre 2011, et que le comité spécial ait le pouvoir de renvoyer les points nécessaires à des sous-comités. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Le comité spécial est composé de R. Zwicker, R. Brockington, A. Picotte, S. Chatterton, C. Creran, A. Wong et G. Phillips. Il est convenu de commencer les réunions à 13 h 30.

4) Questions de fond aux fins de discussion

a) Budget fédéral/Réaménagement des effectifs

Il n'y a pas de rapport sur le budget fédéral. C. Danik présente le tableau mis à jour du réaménagement des effectifs par ministère.

b) Partenariat de la fonction publique fédérale avec les Canadiens

Résolution : Il est proposé par C. Poirier et appuyé par R. Zwicker d'autoriser 7 \$ par membre pour la campagne avec les autres syndicats et que des rapports mensuels, ou au besoin, soient remis au CEN sur l'avancement. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

5) Comités

a) Comité des finances

Le CEN examine les états financiers pour les mois de mai, juin et juillet. La ventilation des placements lui est remise suivant sa demande.

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par M. Zinck d'approuver la nomination d'A. Wong comme membre du comité. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

b) Comité des communications

Pas de rapport ce mois-ci. La prochaine réunion est prévue en octobre.

5 c) Comité des locaux à bureaux

C. Poirier signale que le Comité des locaux à bureaux a rencontré les courtiers en immeubles pour poser des questions sur les étapes du processus. Les

employés de l'ACEP seront invités à participer à un sondage sur les locaux que les courtiers en immeubles fournissent dans le cadre de leur service.

d) Comité d'audit

Le CEN examine le rapport.

e) Comité des candidatures et des résolutions

La résolution qui a été acceptée est soumise à l'examen du CEN.

6) Levée de la séance

Résolution : Il est proposé par R. Zwicker et appuyé par L. Whitmore de lever la séance à 20 h 10.